

Je (Nous¹⁸) soussigné(s)

Agissant en qualité de :

Domicilié(s) à :

Déclare m'engager (Déclarent s'engager) :

À respecter, et à mettre tout en œuvre pour respecter, les obligations prévues par les lois et règlements relatifs à la protection de la main-d'œuvre et aux conditions de travail du pays où la main-d'œuvre est employée ;

À respecter, et à mettre tout en œuvre pour respecter, les dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), notamment lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où la main-d'œuvre est employée ; à savoir :

- la convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (C87, 1948),
- la convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (C98, 1949),
- la convention sur le travail forcé (C29, 1930),
- la convention sur l'abolition du travail forcé (C105, 1957),
- la convention sur l'égalité de rémunération (C 100, 1951),
- la convention concernant la discrimination (emploi et profession, C 111, 1958),
- la convention sur l'âge minimum (C 138, 1973),
- la convention sur les pires formes de travail des enfants (C 182, 1999) ;

À fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, tous les justificatifs permettant de démontrer le respect effectif, y compris par mes (nos) sous-traitants, des obligations et dispositions susmentionnées ;

À accepter et à faciliter, le cas échéant, si le marché m'est (nous est) attribué, un contrôle sur sites des obligations et dispositions susmentionnées par un tiers dûment mandaté à cet effet par le pouvoir adjudicateur.

Fait à

Le.....

Cachet(s) et signature(s)

¹⁸ En cas de groupement.